

Swiss Cup 2018 / 2019 Publication, organisation et déroulement

Candidature

Les organisateurs de compétitions qui remplissent les conditions de déroulement suivantes peuvent se porter candidats pour l'organisation d'une Swiss Cup jusqu'au **28 février 2018** auprès du secrétariat de Swiss Ice Skating (info@swissiceskating.ch) **avec une copie pour information à Sandor Galambos** (s.galambos@bluewin.ch). L'organisateur doit nommer une personne de contact lors de la candidature (**nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone**).

Les compétitions Swiss Cup seront départagées entre les associations régionales. Les associations régionales mentionnées ci-dessous bénéficieront d'un contingent de manifestations Swiss Cup. Il n'est pas obligatoire qu'une association régionale se charge également de l'organisation d'une Swiss Cup. Les clubs qui ont déjà organisé des Swiss Cup peuvent déposer leur candidature dans le cadre du contingent de l'association régionale à laquelle ils sont affiliés.

- ARP: 3 manifestations Swiss Cup
- BEV/OEV & TGEV: 2 manifestations Swiss Cup
- EVBN: 2 manifestations Swiss Cup
- FTP: 2 manifestations Swiss Cup
- KZEV: 2 manifestations Swiss Cup
- VZE: 1 manifestation Swiss Cup

Ainsi, pendant la saison **2018/2019 un maximum de 12 manifestations** Swiss Cup seront organisées. La décision relève du comité de Swiss Ice Skating.

Les organisateurs d'une Swiss Cup ont le droit de ne pas publier une Swiss Ice Skating catégorie (dames et messieurs) **au maximum**, mais sont obligés d'annoncer à Swiss Ice Skating la catégorie non publiée au moment de la candidature. L'organisateur est également obligé de mentionner sur la publication quelle Swiss Ice Skating catégorie ne sera pas disputée.

Il est recommandé que les organisateurs de manifestations Swiss Cup qui ont traditionnellement beaucoup d'inscriptions s'accordent entre eux quelle catégorie ne sera pas disputée. Ainsi il sera évité que la même catégorie ne soit pas supprimée à plusieurs reprises. La décision revient au comité de Swiss Ice Skating. **La catégorie Elite, dames et messieurs, est exclue de ce règlement.**

Les organisateurs des Swiss-Cup qui ont traditionnellement un grand nombre de participants sont priés de ne pas publier les catégories sport de la base suivantes: Sans tests "Swiss Ice Skating" filles et garçons, et tests Inter Bronze filles et garçons réussis. **Prière de noter: Pas de "parcours étoiles" lors d'une manifestation Swiss Cup.**

Conditions de déroulement

Sous Swiss Cup sont rassemblées les compétitions qui remplissent les conditions suivantes:

- La compétition se déroule sur une patinoire couverte.
- Publication selon les règlements de Swiss Ice Skating en vigueur pour les Championnats suisses de la saison 2018/2019. La Swiss Cup se compose des mêmes catégories que les Championnats Suisses, et les mêmes conditions de participation sont valables (**voir annexes 2 - 4: Conditions de participation pour les Championnats Suisses 2019 – seront publiées en été 2018**).
- **Lors des concours annoncés internationalement (avec des participants qui ne remplissent pas les conditions pour les Championnats Suisses), l'évènement doit être publié soit disant "compétition interclub ". Sont à respecter les règles no 107 de l'ISU.**
- Publication à tous les clubs affiliés à Swiss Ice Skating. Les Swiss Cups peuvent être publiées comme compétition internationale.
- Seules deux compétitions au maximum peuvent être organisées le même week-end. Elles doivent se dérouler dans des régions linguistiques différentes.
- S'il y a plus que deux candidatures pour le même weekend, les clubs avec le nombre de participants supérieur lors de la saison 2017/2018 seront pris en considération.
- Déroulement de la compétition selon l'ISU Judging System (version complète du système pour les catégories Swiss Ice Skating).
- Exigences concernant les panels des Swiss Ice Skating catégories:
 - Le panel des juges est composé au minimum de 5 juges, dont 2 juges nationaux et 2 juges 1^{ère} classe. Il est conseillé de nommer comme juge-arbitre un juge international / ISU expérimenté. **Il est obligatoire de convoquer dans toutes les catégories 1 - 2 juges de différentes régions linguistiques ou bien de l'étranger. Lors de non-respect de cette disposition, le résultat de la catégorie respective pour le "Personal Best" ne sera pas pris en considération.** En cas de force majeure, le panel peut être constitué de 4 juges seulement (au minimum 2 juges nationaux et au minimum 2 juges 1^{ère} classe). Ceci doit néanmoins être approuvé préalablement par la commission Figure.
 - Un candidat-juge au maximum peut officier par catégorie. Le candidat-juge est intégré dans le panel et est placé à côté du juge no. 5 , resp. juge no 4. Toutefois, son jugement n'entre pas dans le calcul du résultat. La Commission Figure (s. galambos@bluewin.ch) ainsi que l'organisateur doivent être avertis au préalable.
 - Le panel technique est composé d'un Technical Controller et de 2 Technical Specialist (TS & TSA). Les Technical Controller et les Technical Specialist peuvent fonctionner uniquement dans leur fonction (exception voir ci-dessous). Sur la liste des fonctionnaires, les Technical Controller et les Technical Specialist doivent être mentionnés avec un d). L'ATS peut être un candidat Technical Specialist c) TS A). En cas de force majeure, un TS international / ISU peut être convoqué comme TC.

Exception: Si l'organisateur n'est pas en mesure de convoquer 3 fonctionnaires pour le panel technique (TC, TS et ATS), il est obligé d'informer la commission

Figure. La commission Figure peut donner son accord pour un panel technique réduit. Dans ce cas la décision sera la suivante: Si le panel technique fonctionne avec deux Technical Specialist, alors la décision du Technical Specialist qui occupe la fonction du Technical Controller fait foi. Si le panel technique est composé d'un Technical Controller et d'un Technical Specialist, la décision du Technical Controller fait foi.

- Les engagements des fonctionnaires **ne doivent pas dépasser les 8 heures par jour.**
- L'organisateur peut convoquer des fonctionnaires étrangers. Mais les fonctionnaires doivent être en possession d'une qualification pour des compétitions nationales.
- La limite d'âge des fonctionnaires (panel) est réglée par les directives de l'ISU. La limite d'âge de 70 ans est aussi en vigueur pour les calculateurs, mais pas pour les responsables de la caméra.
- Lors de l'établissement des panels, l'organisateur veille si possible à y inclure des fonctionnaires des diverses régions de la Suisse (voir ci-dessus les exigences concernant les panels).
- La compétition des Swiss Ice Skating catégories ne peut pas débuter avant 08h00 et ne peut pas se terminer après 22h00. En cas de très grands nombres d'inscriptions, des exceptions peuvent être accordées par la commission Figure.
- Réfection de la glace au plus tard après 3 groupes d'échauffement.
- La taille des groupes d'échauffement est conforme aux règlements ISU. Des catégories différentes peuvent être mises ensemble, au maximum 6 patineurs/patineuses par groupe d'échauffement **resp. maximum 8 chez les Minimes, Espoirs et Cadets.**
- Pour le libre, les organisateurs ont le droit de faire patiner les patineuses et patineurs dans l'ordre de départ inverse («reverse order») du résultat du programme court. Les directives de l'ISU concernant la répartition des groupes doivent être appliquées. Dans ce cas le tirage au sort pour le libre n'est plus nécessaire. Si l'organisateur applique ce règlement, il doit le mentionner dans la publication de la compétition.
- La liste des participants, l'horaire et l'horaire des fonctionnaires doivent être publiés au minimum **deux semaines** avant la compétition et envoyés aux participants, fonctionnaires et à la commission Figure (s.galambos@bluewin.ch).
- Le déroulement d'un «Judges Meeting» avant les Swiss Ice Skating catégories est obligatoire. Il est recommandé d'organiser une courte «Round Table Discussion» informelle après les Swiss Ice Skating catégories correspondantes pour échanger les expériences (jury et panel technique).
- Lors des weekends où se déroulent les Championnats Suisses, il n'y a pas de manifestation Swiss Cup. Les dates des championnats suisses de la saison 2018/2019 sont:
 - Championnats Suisses Elite (lieu: Wetzikon): 15-16 déc. 2018
 - Championnats Suisses Juniors/Seniors B (lieu: La Chaux-de-Fonds): 05/06 janvier 2019
 - Championnats Suisses Cadets (lieu: Bâle): 11-13 janvier 2019
 - Championnats Suisses Minimes/Espoirs (lieu: TBA): 25-27 janvier 2019

Défraiement des fonctionnaires

Le remboursement des frais est basé sur les directives de Swiss Ice Skating (voir annexe).

Conflits d'intérêts (juges-arbitres / juges, TC & TS/ATS)

- Des personnes apparentées à un patineur et des proches de l'entraîneur d'un patineur ne peuvent pas fonctionner dans la catégorie dans laquelle le patineur évolue.
- Un fonctionnaire qui a des proches ou des personnes apparentées qui sont liées par contrat de travail à un entraîneur qui accompagne des athlètes sur place, ne peut pas fonctionner dans les catégories respectives.
- Des fonctionnaires qui sont liés par un contrat de travail ou d'une autre charge dans n'importe quelle forme à un patineur ou un entraîneur impliqué dans la compétition, ne peuvent pas fonctionner dans les catégories respectives.

Conditions d'admission

- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission aux championnats suisses selon les règlements techniques de Swiss Ice Skating en vigueur.
- Tous les participants qui habitent en Suisse et patinent pour un club suisse doivent posséder une Swiss Ice Skating licence valable.
- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour plusieurs catégories peuvent choisir leur catégorie librement.
- Les résultats obtenus lors des Swiss Cup comptent conformément aux prescriptions incluses dans les conditions de participation pour les Championnats Suisses 2018/2019 comme «Personal Best» pour les Championnats Suisses.
- Les patineuses et patineurs **qui ne remplissent pas les conditions pour les Championnats Suisses selon les règlements techniques de Swiss Ice Skating** peuvent participer aux compétitions Swiss Cup, mais ne peuvent pas récolter des points pour le Swiss Cup. **Ces patineuses et patineurs patinent pour leur fédération nationale.** La distribution des points se fait sur la base du classement après exclusion des patineuses et patineurs qui ne patinent pas pour la Suisse.
- Prescription spéciale concernant les catégories: Les tests de libre doivent être réussis jusqu'au délai d'inscription de la Swiss Cup en question.
- **Les patineuses et patineurs ont le droit de participer uniquement dans une seule catégorie lors du même Swiss Cup.**

Systeme de points

- Par la participation aux compétitions Swiss Cup publiées par des associations régionales ou des clubs des points peuvent être récoltés.
- Chaque patineuse / patineur est libre de choisir à quelle compétition elle / il veut participer.

Dans chaque catégorie, les participants reçoivent les points suivants après chaque compétition:

1 ^{er} rang	15 points	7 ^e rang	6 points
2 ^e rang	13 points	8 ^e rang	5 points
3 ^e rang	11 points	9 ^e rang	4 points
4 ^e rang	9 points	10 ^e rang	3 points
5 ^e rang	8 points	11 ^e rang	2 points
6 ^e rang	7 points	12 ^e rang et suiv.	1 point

- Pour la Swiss Cup, les trois meilleurs résultats dans des compétitions différentes comptent. Tous les classements moins bons sont considérés comme résultats à bif-fer.
- Lors de catégories réunies, les points sont distribués comme si les patineurs et patineuses avaient patiné dans des catégories séparées.
- Après le déroulement de la dernière compétition Swiss Cup, un classement général est établi par catégorie. Les trois meilleurs résultats de la catégorie la plus élevée dans laquelle une patineuse ou un patineur a patiné sont pris en considération pour le classement final.
- Seuls les patineuses et patineurs qui ont récolté des points dans au moins trois com-pétitions Swiss Cup et ceci dans la catégorie valable pour le classement général sont admis dans le classement général.
- Les vainqueurs de catégorie mentionnés au classement général reçoivent un forfait de Frs. 100.00 après le déroulement de la dernière compétition.
- En cas d'égalité de points après le déroulement de la dernière compétition, tous les patineuses ou patineurs figurant au premier rang reçoivent le forfait.

Publication des classements et du classement final

- Les résultats (y compris les «Judges Scores») des compétitions sont publiés sur In-ternet à la fin de chaque journée de compétition (www.swissiceskating.ch).
- Les organisateurs de compétitions internationales doivent établir un classement "na-tional" séparé selon les points Swiss Cup.
- Sur la base des classements envoyés, Swiss Ice Skating établit le classement général qui est également publié sur Internet.

Swiss Ice Skating
Commission Figure

Sandor Galambos

Indemnisations pour concours et Swiss Ice Skating tests en Suisse valable depuis le 01.07.2017 (AR)

1) Les indemnisations suivantes (a - c) sont valables pour toutes les manifestations et séances organisées et approuvées par Swiss Ice Skating

a) Voyage

Voyages en train et en voiture: sont remboursés les frais de train en 2^e classe (sans réduction). Si un déplacement n'est pas possible avec des transports publics, un forfait de CHF 0.70 est remboursé par km en voiture.

b) Repas

Petit déjeuner: CHF 10.00 (si non compris dans le prix de la chambre) en cas de nuitée à l'extérieur ou au cas où le départ à la compétition / au test se fait avant 07h00.

Repas de midi et soir: CHF 40.00.

Le repas du soir uniquement lors des nuitées hors domicile ou si le retour au domicile se fait après 19h00.

c) Nuitées

Seront pris en charge par Swiss Ice Skating les frais effectifs.

2) Manifestations Swiss Cup / Compétitions du sport de base qui sont publiées pour toute la Suisse

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives de Swiss Ice Skating (voir ci-dessus). En plus, un forfait supplémentaire sera versé.

Les organisateurs sont obligés d'ajouter un forfait supplémentaire d'une journée d'au moins **CHF 50.00 (par jour)**.

Sont exclus de ces indemnisations, les engagements aux compétitions internationales, les manifestations de tests classes 5 et 6 libre resp. classes 4 - 6 style, les compétitions cantonales qui sont uniquement destinées pour leurs clubs, les compétitions de clubs, le visionnement des programmes ainsi que les séances. Il est cependant recommandé que les associations régionales et les clubs paient les forfaits mentionnés ci-dessus lors de leurs manifestations.

3) Championnats Suisses (sans calculateur et responsables du système) et Swiss Ice Skating tests classes 4 - 1 libre resp. classes 3 - 1 style

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives de Swiss Ice Skating (voir ci-dessus). En plus, un forfait supplémentaire de **CHF 50.00** par jour sera versé.

Le calculateur et le responsable du système lors des championnats Suisses (AR) recevront en plus de l'indemnisation pour le voyage, l'hébergement et les repas **CHF 250.00** par week-end.

Calculateurs et responsables du système: Championnats Suisses et Swiss Ice Skating tests de libre classes 4 - 1 resp. Swiss Ice Skating tests de style classes 3 - 1

CHF 250.00 pour deux jours resp. CHF 350.00 pour trois jours plus frais de voyage, logement et nourriture

CHF 150.00 pour un jour resp. CHF 200.00 pour deux jours lors des Swiss Ice Skating tests de libre (classes 4 - 1) plus frais de voyage et nourriture

Ces indemnisations s'appliquent aussi pour les engagements des candidats.